



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 27 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Influenza aviaire dans certains pays de l'Union européenne : Stéphane LE FOLL annonce un renforcement des mesures de surveillance et de biosécurité dans tous les élevages de volaille

A la suite de la publication de l'avis de l'agence d'évaluation des risques, l'ANSES, sur le risque d'introduction et sur la dangerosité d'une souche d'influenza aviaire en France et suite à la survenue récente d'un cas dans l'avifaune sauvage au nord de l'Allemagne, le ministère en charge de l'agriculture a pris la décision d'élever, par arrêté, le niveau de risque pour l'influenza aviaire et de le qualifier désormais de modéré en France.

Les principales mesures qui découlent de ce nouveau niveau de risque sont pour l'ensemble du territoire métropolitain :

- le renforcement des mesures de biosécurité notamment en matière d'alimentation et d'abreuvement des volailles,
- la surveillance accrue par les éleveurs des signes cliniques évocateurs de la maladie.

En complément de ces mesures générales, dans les zones les plus à risque définies par l'Anses, des mesures spécifiques de protection des élevages seront mises en place telles que définies par la réglementation.

Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs et de s'assurer de l'application immédiate des mesures de protection d'élevage associées à ce nouveau niveau de risque pour l'influenza aviaire, le ministère a réuni mercredi 26 novembre l'ensemble des professionnels de la filière volaille.


Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt demande à ce que tous les éleveurs renforcent dès à présent les mesures de surveillance et de biosécurité pour protéger leurs élevages.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture